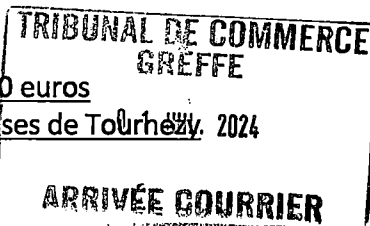


Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Ordonnances rendues  
en matière de société (R) - Dépôt le 30/07/2024 - 14280 - 2016 B 02807 - 790 755 276 - 7 ID ILE  
DE FRANCE



2024 007172

7 I D ILE de FRANCE  
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 63 Rue Maurice le Boucher, Quartier d'entreprises de Tournezy, 2024  
34070 MONTPELLIER  
790 755 276 RCS MONTPELLIER



**REQUÊTE**  
**À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER**

Le soussigné Hicham DAKIA,

Agissant en qualité de gérant de la société 7 I D ILE de FRANCE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 63 Rue Maurice le Boucher, Quartier d'entreprises de Tournezy, 34070 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 790 755 276 RCS MONTPELLIER,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

- La société 7 ID ILE de FRANCE doit, conformément à ses statuts, clôturer son dernier exercice social au 31 décembre 2023.
- Les comptes annuels dudit exercice doivent être soumis à l'approbation de l'associé unique de la Société dans le délai de six mois prévu aux articles L. 223-31 et L. 241-5 du Code de commerce sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Ce délai ne pourra être respecté pour les raisons suivantes :

- Le bilan de la société n'a pas pu être établi en raison d'un problème de santé de la comptable de la société (grave accident domestique),
- De ce fait, un report pour l'établissement de ce bilan a été demandé à l'administration fiscale jusqu'au 31/07/2024.

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 4 mois pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 à l'approbation de l'associé unique de la société 7 ID ILE de FRANCE conformément aux dispositions de l'article L. 223-31 du Code de commerce.

Présentée à MONTPELLIER  
Le 24 juin 2024

Hicham DAKIA  
Gérant

## **TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER**

N° DE ROLE : 2024 007172  
DEMANDEUR : 7 ID ILE DE FRANCE (SARL)  
REPRESENTANT :  
DEFENDEUR :  
REPRESENTANT :  
OBJET : REQUETE  
: Prorogation du délai de réunion de l'AG chargé d'approuver les comptes annuels  
L.225-100 et R.225-64

### **ORDONNANCE PRESIDENTIELLE**

Nous, Nadine BAPTISTE présidente du Tribunal de Commerce de Montpellier,  
Vu la requête ci contre et les motifs y exposés,

Vu les articles L223-26, L241-5, L225-100, et R225-64 du Code de Commerce autorisons:

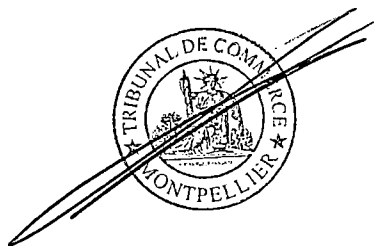
7 ID ILE DE FRANCE  
63, Rue Maurice le Boucher  
Quartier d'Entreprises de Tournezy  
34070 Montpellier  
Numéro RCS : 790 755 276 , Numéro de gestion : 2016 B 2807

A prolonger jusqu'au 31/10/2024  
le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Fait et donné à Montpellier le 25/09/2024

LE GREFFIER  
Mme Nathalie AZAUBERT.

LE PRESIDENT  
Le juge délégué



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'N' followed by a loop, enclosed within a roughly drawn oval shape.